

réseau spécial

Syndicat des technologues d'Hydro-Québec



Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec



Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec



ENTENTE DE PRINCIPE

Ce matin, 5 mars, une entente de principe est intervenue entre Hydro-Québec et 7 de ses syndicats.

Cette entente survient après 1 mois de négociation, et touche les salaires, les primes, les indemnités, les allocations, le régime d'intéressement et le régime de retraite.

Les exécutifs seront convoqués mercredi 12 mars prochain afin de décider de la recommandation à faire aux membres.

Par la suite, une tournée d'assemblées générales sera faite afin de permettre aux membres de voter la recommandation des comités exécutifs.

Vos comités de négociation,
Sections locales 957-1500-2000-4250

/sr